

A.S.M. HOTELLERIE

Société par actions simplifiée

au capital de 8 000 euros

Siège social : Lieu dit VETRICE, 20231 VENACO

442 131 090 RCS BASTIA

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 03 MARS 2026

L'an 2026,
Le 03 mars,
A 10 heures,

La Société ESM, Société civile au capital de 332 000 euros, ayant son siège social LIEU DIT SAINT MICHEL PLACE DU PONT, 20231 VENACO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS BASTIA 947830774,
Représentée par Monsieur Stéphane MEZZADRI, en sa qualité de gérant

Associée Unique de la société A.S.M. HOTELLERIE,

En présence de Monsieur Stéphane MEZZADRI, Président non associé de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Stéphane MEZZADRI, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et a également établi un rapport sur l'exercice écoulé. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 230-1 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, IV du même code.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2025 et le rapport du Président ont été adressés le [*Date de l'envoi à l'associé unique des documents nécessaires à son information (comptes, rapports ..)] à l'Associée Unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2025 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

78

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Associée Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 38 070 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	38 070 euros
------------------------	--------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	181 206 euros
-------------------------------	---------------

Pour former un bénéfice distribuable de	219 276 euros
---	---------------

A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 130,00 euros par action	52 000 euros
---	--------------

Le solde	167 276 euros
----------	---------------

au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 167 276 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 52 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TS

TROISIÈME DÉCISION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve la convention mentionnée dans ce rapport.

Les associés intéressés n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société ESM
Stéphane MEZZADRI



A.S.M. HOTELLERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Lieu dit VETRICE, 20231 VENACO
442 131 090 RCS BASTIA

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 03 mars 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31/12/2025

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 38 070 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	38 070 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	181 206 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	219 276 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique	52 000,00 euros
Soit 130,00 euros par action	
Le solde	167 276 euros

au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 167 276 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

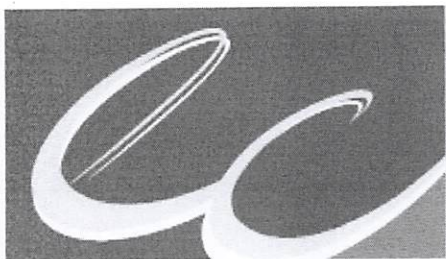
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 52 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président





S.A.S ASM HOTELLERIE
U FRASCONE
20231 VENACO

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
COMPTES DE RÉGULARISATION	Capital souscrit non appelé (I)			
	Frais d'établissement (II)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	93 192	93 698	94 204
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF IMMOBILISÉ	Constructions			
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	941	1 586	2 499
	Autres immobilisations corporelles	66 725	92 867	110 836
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)			
	Participations			
	Titres imm. de l'activité de portefeuille			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Total de l'actif immobilisé (III)	160 859	188 151	207 539
COMPTES DE RÉGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			1 245
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits finis			
	Marchandises			1 025
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (2)			
	Créances clients et comptes rattachés	17 577	26 882	15 306
	Autres créances	9 822	197 674	146 051
ACTIF CIRCULANT	Charges constatées d'avance			
	Capital souscrit appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Instruments financiers et jetons détenus			
	Disponibilités	84 358	50 415	96 532
	Total de l'actif circulant (IV)	111 758	274 971	260 159
	Frais d'émission des emprunts (V)			
	Primes de remboursement des emprunts (VI)			
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation			
	Actif (VII)			
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	272 616	463 122	467 698
COMPTES DE RÉGULARISATION	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			
	(2) dont créances à plus d'un an			

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000	8 000
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...			
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale	800	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	6 300	6 300	6 300
	Report à nouveau	181 206	357 401	337 234
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	38 070	23 805	20 167
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	234 376	396 306	372 501
	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	23 333	52 908	89 225
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 542	595	595
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 644	3 546
	Dettes fiscales et sociales	12 366	2 668	1 830
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avances			
	Total des dettes	38 241	66 816	95 197
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF	272 616	463 122	467 698
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	38 069,95	23 804,77	20 166,83
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acpt reçus sur cdes en cours)	38 241	66 816	95 197
	(2) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	101 089	97 654	62 571
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)	169 157	166 571	203 129
	Montant net du chiffre d'affaires	270 246	264 226	265 700
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions			1 130
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
	Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corporelles	432	4	283
	Autres produits			
Total des produits d'exploitation		270 678	264 230	267 113
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	301	10 150	16 165
	Variation de stock		1 025	(1 025)
	Achats de matières et autres approvisionnements	14 730	3 737	
	Variation de stock		1 245	(1 245)
	Autres achats et charges externes (1)	136 617	135 435	149 867
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 482	2 477	3 927
	Salaires	32 060	40 890	45 317
	Cotisations sociales	8 613	8 972	10 095
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 591	28 315	35 914
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	5 203		
	Autres charges	250	308	573
Total des charges d'exploitation		227 847	232 554	259 588
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 832	31 676	7 525
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 832	31 676	7 525
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie Produits des cessions d'immobilisations financières	1		356 3
	Total des produits financiers	1		359
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov. Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	893	3 747	2 872
	Total des charges financières	893	3 747	2 872
RESULTAT FINANCIER		(893)	(3 747)	(2 513)
RESULTAT COURANT avant impôts		41 939	27 929	5 013
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels	4 249	114	12 094
	Charges exceptionnelles		32	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 249	82	12 094
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	8 118	4 206	(3 060)
	Total des produits	274 928	264 343	279 567
	Total des charges	236 858	240 539	259 400
RESULTAT DE L'EXERCICE		38 070	23 805	20 167
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **272 616 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 274 928 euros** et un total **charges de 236 858 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 38 070 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	98 116					98 116
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	98 116					98 116
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 904					19 904
	Instal., agencement, aménagement divers	420 469					420 469
	Matériel de transport	18 153				18 153	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	64 474					64 474
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	523 000				18 153	504 848	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		621 116				18 153	602 964

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 418	506		4 924
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 418	506		4 924
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	18 318	645		18 963
Autres Instal., agencement, aménagement divers	339 725	17 414		357 139
Matériel de transport	11 426	3 025	14 452	
Matériel de bureau, mobilier	59 079	2 001		61 080
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	428 548	23 085	14 452	437 181
TOTAL	432 966	23 591	14 452	442 105

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CRÉANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 577	17 577	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 200	5 200	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	4 622	4 622	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		27 399	27 399	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	23 333	23 333		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés	898	898		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 523	1 523		
	Impôts sur les bénéfices	8 118	8 118		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 724	1 724		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	102	102		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 542	2 542		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		38 241	38 241		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		18 089			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		30 146			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		452			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Charges à payer

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		400,00	20,0000	8 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		400,00	20,0000	8 000,00

1. The first part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".